CULTURE ET
COMMUNICATIONS

C'est aussi une question d'affaires

SODICC

RAPPORT ANNUEL

au 31 mars 1984

Table des matières

Lettre au ministre 3

Message du président 5

Rapport des opérations 9

Rapport financier 11

Statistiques 21

Impression
Imprimerie Régionale A.R.L. Ltée, Joliette

Conception graphique
Mario Thivierge Ministère des Communications

Dépôt légal 2e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN

Le 12 juin 1984

Monsieur Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles
225, Grande Allée Est
QUEBEC (Québec)
G1R 5G5

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport d'activités de la SODICC pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1984. Ce rapport annuel est produit selon les dispositions de la Loi de notre Société.

La Société de développement des industries de la culture et des communications, avec le dépôt de ce rapport, entre dans une deuxième phase de son existence où l'accent sera mis davantage sur sa mission de développement et d'initiative.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le président-directeur général

Pierre A. Deschênes

Pierre-A. Deschênes

Lettre au ministre

Conseil d'administration

RITA BEDARD
Vice-présidente/secteur Affaires juridiques
Confédération des caisses populaires
et d'économie du Québec

JULES BELLEGARDE
Vice-président/administration financière
Télé-Capitale limitée

NICOLE M. BOISVERT
Présidente-directrice générale
Société générale du cinéma

GUY BOUTHILLIER
Vice-président
SODICC

COLETTE CHABOT
Présidente-directrice générale
CIME-FM

ANDRE CHAGNON
Président
Câblevision nationale limitée

PIERRE-A. DESCHENES
Président-directeur général
SODICC

ANDRE JUNEAU
Président
Biro Inc.

Direction

GUY BOUTHILLIER
Vice-président

MICHEL D'ASTOUS
Directeur de la planification
et des communications

PIERRE-A. DESCHENES
Président-directeur général

MICHEL FORTIER
Secrétaire et conseiller juridique

MICHELE PARENT
Directrice de l'administration

SODICC, phase deux

La SODICC a cinq ans. Ce rapport annuel clôt, en quelque sorte, la première phase dans la vie de la Société de développement des industries de la culture et des communications. Nous entrons dorénavant dans une seconde phase du développement de la SODICC. De "banquier de risque" que nous étions surtout, nous allons devenir davantage un catalyseur de développement.

Il y a cinq ans, le Gouvernement du Québec constatait qu'il était nécessaire de se doter d'une structure paragouvernementale vouée au développement, sur des bases commerciales, d'infrastructures industrielles permanentes. Cette Société devait, de plus, être souple dans ses interventions et branchée sur les besoins réels du secteur privé.

Aujourd'hui plus que jamais nous croyons que le développement culturel du Québec est tributaire, en grande partie, de la vitalité et de la croissance d'entreprises saines et rentables. L'Etat-providence, par voie de subventions, de règlements ou de politiques, ne suffit plus à insuffler un véritable développement. C'est par une approche industrielle que nous pouvons nous engager collectivement vers une croissance véritable.

Prendre l'initiative

Après cinq ans, notre expérience nous démontre que, si nous voulons jouer notre rôle de développeur, nous ne devons plus nous contenter d'une attitude attentiste mais adopter résolument un rôle interventionniste. La SODICC doit prendre des initiatives, choisir des cibles précises et établir des priorités d'action. Par exemple, les champs du logiciel, de l'audiovisuel et des nouveaux moyens de diffusion (télévision payante, câblodistribution) apparaissent aujourd'hui comme les champs stratégiques où nous devons consentir des efforts majeurs.

L'année 1983-84 marque donc un véritable virage. En effet, au cours des derniers mois, nous avons jeté les bases sur lesquelles se fonderont dorénavant les interventions de la SODICC. Nous recentrant sur notre mission première, nous avons précisé nos objectifs, orienté notre développement et revisé nos critères financiers.

Dans cette perspective, la SODICC a procédé à la rédaction, à la consultation et à la diffusion de son plan de développement 1984-85. Ce document, approuvé par le Conseil d'administration à sa séance du 14 février 1984, définit les orientations qu'entend suivre la Société au cours de la prochaine année. Cinq priorités y sont dévoilées, à savoir, le développement du logiciel, l'exportation en câblodistribution, la mise en valeur de la production audiovisuelle, l'aide à l'exportation de spectacles et le soutien aux événements majeurs. En plus de ces cinq priorités, la SODICC définit ses orientations annuelles pour chacun des treize secteurs industriels qui relèvent de son mandat.

Message du président

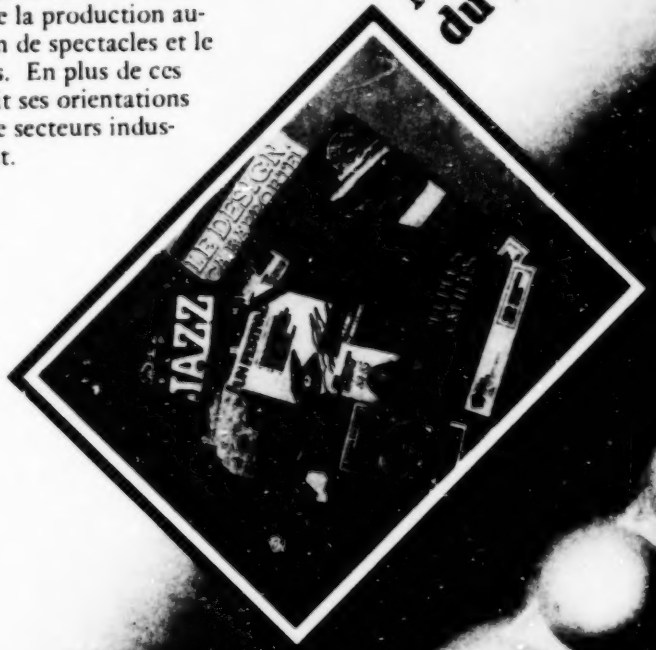

L'édition de ce plan répond, de plus, à notre volonté de transparence et de visibilité. En effet, si nous voulons maximiser les opportunités de développement, il importe que les milieux de la culture et des communications sachent bien qui nous sommes et comment nous pouvons les aider dans leur projet.

C'est dans cette optique que nous avons également entrepris, en janvier dernier, une vaste tournée d'information dans toutes les régions du Québec. L'objectif de cette opération était de faire en sorte que la Société soit connue et disponible à toutes les entreprises culturelles et de communications, et ce sur l'ensemble du territoire québécois.

Développer une relation d'affaires

La SODICC veut participer activement au débat public sur le développement culturel du Québec. Comme société d'Etat, la SODICC a le devoir de faire comprendre la nécessité, pour la vitalité même de la culture québécoise, d'avoir une approche économique et d' "affaires" du phénomène culturel. Nous voulons aider, le plus rapidement possible, des entreprises québécoises capables d'initier et de supporter le développement de tout le secteur de la culture et des communications. C'est d'ailleurs en proposant un "partnership" dynamique avec les entreprises que nous pensons atteindre cet objectif de croissance.

La SODICC est un instrument privilégié au service d'entrepreneurs qui font preuve de dynamisme et d'esprit d'entreprise. Les projets qui répondent à nos trois critères essentiels, à savoir, la rentabilité financière de l'entreprise, la participation au développement économique du Québec et l'engagement financier des promoteurs, recevront, à la Société, bon accueil et seront encouragés dans la mesure de nos moyens.

Structurer le développement

La lecture de ce plan annuel vous permettra de constater que les activités de la Société se sont considérablement diversifiées. La SODICC est amenée à intervenir dans de nombreux secteurs appartenant aux trois volets de son ambitieux mandat: la culture, les communications et le patrimoine immobilier.

Dans ce dernier domaine, par exemple, la Société a tracé les grandes lignes de ce que sera son action. Dans les prochains mois, en effet, un plan d'intervention en matière de patrimoine immobilier, gouvernemental dans un premier temps et privé dans un second, sera élaboré. Dans ce document, on y proposera l'intégration à la Société des principaux édifices patrimoniaux appartenant au ministère des Affaires culturelles, élaborera un plan de rénovation et de revitalisation des édifices et définira les moyens et les modalités de prise en charge par la SODICC.

Par ailleurs, la SODICC a fait la manchette par le biais de son intervention dans le domaine de la télévision payante. En favorisant, à l'automne 1983, le regroupement des entreprises Premier Choix et TVEC, la Société a permis, par son action structurante, de rationaliser l'industrie de la télévision payante francophone, d'améliorer la programmation et surtout de stimuler la production audiovisuelle québécoise. Notre investissement, sous forme de débenture convertible, est de l'ordre de 3 millions de dollars en plus d'une garantie de prêt de 1,33 million de dollars. Cette intervention financière s'appuie donc sur la nécessité de consolider l'industrie cinématographique québécoise.

Maximiser notre action

Que nous enseigne le bilan financier de cette année ? Notre mandat situe la SODICC, en quelque sorte, aux extrémités de la gamme des risques financiers, loin des domaines plus rassurants des institutions banquaires traditionnelles garanties sur les actifs plutôt que sur le potentiel de l'entreprise. Le solde de la provision pour perte sur prêts de 3,4 millions de dollars pourrait d'ailleurs laisser croire au lecteur que la Société fut un banquier à la fois imprudent et fort généreux alors qu'elle fut d'abord un investisseur en capital de risque soucieux de la consolidation des secteurs industriels où elle oeuvre.

Les états financiers ont le défaut de décrire le passé et non l'avenir; au cours des derniers mois de l'année 1983, nous avons pris une série de mesures visant le redressement financier de la Société que ne peuvent déjà réfléter les chiffres que nous publions ici. La récession des dernières années et les nombreuses opérations de sauvetage que nous avons dû tenter continuent d'hypothéquer notre rentabilité et sont, en grande partie, responsables du nouveau déficit de 1 372 951$. Même s'il s'explique et qu'il a pu, malgré tout, laisser des traces bénéfiques chez nos clients, nous devons admettre que son ampleur est trop considérable et qu'il érode encore davantage le capital disponible à notre future clientèle. La SODICC n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière optimale et l'opportunité d'obtenir encore un capital auprès du ministère des Finances nous laisse encore suffisamment de temps pour rectifier cette situation et atteindre notre objectif de conserver, au fil des ans, l'avoir de l'actionnaire à la valeur nominale du capital-actions émis.

Enfin il ne faudrait pas interpréter ces états financiers comme une mesure de la crédibilité financière de l'ensemble des entreprises des domaines de la culture et des communications. En effet, la SODICC a orienté vers les institutions prêteuses privées plusieurs bons clients et, si les bénéfices financiers immédiats en souffrent un peu, les industries en tirent une crédibilité importante à nos yeux.

Comme je le mentionnais en introduction, la SODICC a maintenant atteint son niveau de maturité institutionnelle. Le défi qui se présente à elle, j'en suis fort conscient, est de taille. En contrepartie — et c'est là son principal atout — la Société est en mesure de compter sur les ressources financières et humaines adéquates pour mener à bien la tâche qui lui est confiée. L'équipe que je dirige possède l'expertise et les compétences pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Je m'en voudrais ici de ne pas souligner la qualité du travail consenti par nos administrateurs. Permettez-moi de remercier particulièrement monsieur Jacques Beauchamp qui a terminé son mandat et de souligner avec enthousiasme l'arrivée de madame Nicole M. Boisvert.

Mes remerciements vont également au ministère des Communications et au ministère des Affaires culturelles dont les expertises sectorielles nous sont indispensables. Je souligne enfin le support de monsieur Clément Richard, ministre responsable de la Société, et l'appui de monsieur Jean-François Bertrand, ministre des Communications, grâce à qui la tâche de la Société est grandement facilitée.

A la sortie d'une crise économique qui a durement touché les industries culturelles et des communications, nous pouvons maintenant espérer une reprise de la croissance. La SODICC, à la mesure des moyens dont elle dispose, travaillera ardemment pour le développement culturel du Québec.

Nos principales interventions

L'exercice 1983-84 a été la plus prolifique de la courte histoire de la SODICC. Les interventions autorisées au cours de l'exercice, soit au total 62 autorisations dont 51 dans le secteur des industries culturelles et 11 dans le secteur des industries des communications, ont dépassé de 26 o/o le montant des interventions autorisées au cours de l'exercice précédent. Quant à la forme de ces interventions, elles étaient tantôt de nature de capital de risque, tantôt de celle de prêt sur garantie, et ce nonobstant la forme juridique sous laquelle elle fut présentée (prêt, garantie de prêt, capital-actions, etc.).

Dans le domaine des industries culturelles, neuf interventions s'adressaient au secteur du livre pour un total autorisé de 654 000$. Ces aides ont principalement été consenties à des maisons d'édition spécialisées de petite et de moyenne envergures.

Nous avons, d'autre part, autorisé cinq interventions dans le secteur du disque pour un total de 875 000$. Ces aides ont été exclusivement consenties à des entreprises de production, exception faite d'une aide consentie à une entreprise intégrée, de la production à la vente au détail, dont nous avons favorisé la naissance il y a quelques années et dont nous continuons à soutenir le développement.

Le secteur de l'audiovisuel, quant à lui, a bénéficié de dix autorisations totalisant 1 266 000$. Environ 75 o/o de cette somme a été versée à des maisons de production alors que le reste de nos efforts a été consacré à la distribution à l'étranger des produits audiovisuels québécois.

Le secteur très vaste des arts d'interprétation qui regroupe, entre autres, les maisons de production de spectacles et de théâtre, les opérations de type "grand événement" et "festival" et de salles de spectacles, s'est accaparé la part du lion avec vingt-quatre interventions autorisées, totalisant plus de trois millions de dollars. A lui seul, le sous-secteur des grands événements spéciaux a draîné 1 075 000$, toujours sous forme de financement à court terme.

A l'opposé, dans le secteur des métiers d'art, la SODICC n'a répondu qu'à deux demandes pour un total de 226 000$. Ces aides étaient toutes deux orientées vers le soutien à la diffusion des produits de métiers d'art québécois.

Dans le domaine des industries des communications, seulement deux secteurs ont bénéficié de nos aides. En premier lieu, le secteur de la télévision

a bénéficié d'une intervention de 3 millions $ dans le sous-secteur de la télévision payante. Cette intervention a été autorisée pour ses effets structurants dans le domaine de l'audiovisuel.

L'autre secteur du domaine des industries des communications où nous avons été particulièrement actifs est celui des services informatiques où nous avons autorisé dix interventions totalisant 1 285 000$. Dans ce secteur, nos interventions ont principalement été orientées vers l'édition et la distribution de logiciels.

Sur le strict plan financier, l'exercice terminé le 31 mars 1984 s'est soldé par une perte d'opération de 1 234 843$. Cette perte, comme le démontre la lecture des états financiers, a principalement été provoquée par un niveau élevé de mauvaises créances qui, dans une certaine mesure, sont inhérentes à la nature même des transactions. Il faut enfin noter que les manques à gagner, suite aux interventions consenties au cours de l'exercice et des exercices précédents à des taux inférieurs à ceux ayant cours sur le marché, ne sont pas comptabilisés bien qu'ils affectent de plus en plus lourdement la rentabilité de la SODICC.

Regards sur l'avenir

Forts de l'enseignement du passé et mus par le désir de maintenir notre équilibre financier, c'est-à-dire préserver notre capital, nous avons procédé à la révision complète de notre politique financière.

La restructuration de cette politique s'est organisée autour de deux axes principaux.

D'une part, nous mesurerons dorénavant de façon plus serrée les risques que nous prenons en procédant à une analyse financière et sectorielle plus poussée et une évaluation plus réaliste des garanties fournies. D'autre part, nous avons modifié notre grille tarifaire de façon à graduer les taux de rendement exigés en fonction du risque encouru. Ainsi, à l'avenir, la recevabilité d'un projet et la "générosité" de la SODICC afférente à une intervention varieront en fonction de deux critères: les retombées sectorielles ou industrielles du projet et la nature de l'intervention et son degré de risque. Nous croyons qu'ainsi la SODICC pourra, de façon plus efficiente, favoriser le développement des entreprises-clientes et des secteurs dans lesquels elles oeuvrent.

Rapport financier

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement des industries de la culture et des communications au 31 mars 1984 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec.

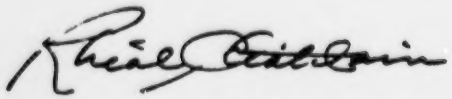

Rhéal Châtelain, F.C.A.

Québec, le 4 mai 1984

Bilan au 31 mars 1984

ACTIF	1984 $	1983 $
A COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	**1 023 389**	1 989 678
Intérêts échus et courus sur dépôts à terme et sur prêts	**216 637**	213 028
Prêts échus et échéant en deçà d'un an	**3 334 164**	2 053 719
Débiteurs	**39 450**	13 530
	4 613 640	4 269 955
PLACEMENTS		
Filiale - à la valeur de consolidation (notes 3 et 4)	**996 989**	1 022 709
Participation au capital-actions d'entreprises - au coût (note 3)	**160 005**	5
	1 156 994	1 022 714
PRETS (note 5)	**5 568 588**	4 963 103
IMMOBILISATIONS (note 6)	**91 837**	89 037
AUTRE ELEMENT D'ACTIF	**105 628**	123 234
	6 923 047	6 198 088
	11 536 687	10 468 043

PASSIF	1984 $	1983 $
A COURT TERME		
Fournisseurs et frais courus	**62 512**	118 631
Provision pour exécution de garanties	**–**	114 674
	62 512	233 305
ACTION DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 7)		
Autorisé: 200 000 actions d'une valeur nominale de 100$ chacune		
Emis et payé : 135 000 actions (1983, 110 000 actions)	**13 500 000**	11 000 000
Déficit	**(2 633 514)**	(1 372 951)
Surplus d'apport (note 8)	**607 689**	607 689
	11 474 175	10 234 738
	11 536 687	10 468 043
ENGAGEMENTS (note 10)		

Jules Billeport. Pierre-A. Desrochers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résultats et déficit
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1984

	1984 $	1983 $
REVENUS		
Intérêts sur dépôts à terme et sur prêts	1 078 884	1 126 036
DEPENSES		
Frais d'administration (note 9)	1 004 402	741 293
Provision pour pertes sur prêts	1 309 325	1 086 870
Provision pour exécution de garanties	–	147 870
	2 313 727	1 976 033
PERTE D'OPERATION	1 234 843	849 997
Quote-part de la perte nette dans Les Placements R.D.P. Inc.	25 720	34 980
PERTE NETTE	1 260 563	884 977
DEFICIT AU DEBUT	1 372 951	487 974
DEFICIT A LA FIN	2 633 514	1 372 951

Évolution de la situation financière
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1984

	1984 $	1983 $
PROVENANCE DES FONDS		
Capital-actions	**2 500 000**	2 500 000
Augmentation des versements sur prêts échus et échéant en deçà d'un an	**1 421 513**	1 327 289
Remboursements de prêts	**3 574 899**	2 674 408
Produits de disposition d'équipement	**–**	191
	7 496 412	6 501 888
UTILISATION DES FONDS		
Perte d'opération	**1 234 843**	849 997
Eléments n'affectant pas le fonds de roulement :		
Provision pour pertes sur prêts couvrant les versements échéant après un an	**(1 116 591)**	(763 136)
Amortissement des immobilisations	**(17 729)**	(14 189)
Amortissement des frais de mise en oeuvre	**(17 606)**	(17 604)
Perte sur disposition d'équipement	**–**	(386)
Fonds utilisés pour les opérations	**82 917**	54 682
Prêts consentis	**6 718 488**	6 483 579
Acquisitions de participations au capital-actions d'entreprises	**160 000**	–
Acquisition d'une filiale	**–**	450 000
Acquisitions d'immobilisations	**20 529**	18 118
	6 981 934	7 006 379
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT	**514 478**	(504 491)
FONDS DE ROULEMENT AU DEBUT	**4 036 650**	4 451 141
FONDS DE ROULEMENT A LA FIN	**4 551 128**	4 036 650

Notes complémentaires
31 MARS 1984

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Société de développement des industries de la culture et des communications – SODICC est une compagnie à fonds social constituée par une loi spéciale. La Société a pour objets de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles québécoises, de contribuer à accroître la qualité, l'authenticité et la compétitivité de leurs produits ainsi que d'en assurer la diffusion, et de favoriser la création et le développement des entreprises oeuvrant dans les domaines des services de communication et du patrimoine immobilier.

Dans le but d'atteindre ces objets, la Société agit comme prêteur garanti et comme investisseur de risque et ce, indépendamment de la forme sous lesquelles se présentent ses interventions (prêt, prêt participant, garantie de prêt, capital-actions).

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit :

Placements

Filiale – à la valeur de consolidation

La Société comptabilise son placement dans sa filiale à la valeur de consolidation car elle n'en possède pas le contrôle effectif des opérations.

Pour fins de comptabilisation à la valeur de consolidation, ce placement est majoré ou diminué des bénéfices non répartis ou du déficit depuis son acquisition.

Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est établie en évaluant pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception la perte anticipée et, pour les autres, en appliquant un taux estimatif selon la durée du retard de paiement afin de couvrir les pertes éventuelles.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Equipement	20 %

Les dépenses encourues pour l'amélioration des aires locatives sont amorties sur la durée du bail. Quant aux oeuvres d'art, elles sont présentées au coût et ne sont pas amorties.

Autre élément d'actif

Cet élément d'actif représente les frais de mise en oeuvre et est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

3. PLACEMENTS

a. Filiale - à la valeur de consolidation

La Société détient 937 actions ordinaires, soit 51 °/o des actions émises du capital-actions de "Les Placements R.D.P. Inc."

	1984 $	1983 $
Actions ordinaires au coût	450 000	450 000
Transfert de propriétés immobilières à la valeur attribuée (note 8)	607 689	607 689
	1 057 689	1 057 689
Quote-part du déficit depuis la date d'acquisition	60 700	34 980
	996 989	1 022 709

b. Participation au capital-actions d'entreprises - au coût

Actions ordinaires	160 005	5

4. DONNEES FINANCIERES SOMMAIRES DE LA FILIALE "LES PLACEMENTS R.D.P. INC."

Bilan au 31 mars	1984 $	1983 $
Actif à court terme	166 420	418 872
Immobilisations - au coût amorti	2 210 439	1 716 197
	2 376 859	2 135 069
Passif à court terme	234 282	249 203
Dette à long terme	1 455 000	1 147 858
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions	18 370	18 370
Surplus d'apport	1 048 319	1 048 319
Déficit	(379 112)	(328 681)
	2 376 859	2 135 069

Résultats et déficit	(12 mois)	(5 mois)
Revenus de location	406 703	80 674
Frais d'opération des immeubles et autres frais	223 604	67 792
Amortissement des immobilisations	56 052	9 509
Intérêt sur la dette à long terme	177 478	50 352
	457 134	127 653
Perte nette	50 431	46 979
Déficit au début	328 681	281 702
Déficit à la fin	379 112	328 681

5. PRETS

	1984 $	1983 $
Prêts	12 201 704	9 058 113
Provision pour pertes	3 298 952	2 041 291
	8 902 752	7 016 822
Prêts échus et échéant en deçà d'un an	3 334 164	2 053 719
	5 568 588	4 963 103

Provision pour pertes sur prêts incluant intérêts et courus sur prêts

	1984	1983
	$	$
Solde au début	**2 229 872**	1 169 324
Radiation de l'exercice	**160 728**	26 322
	2 069 144	1 143 022
Provision de l'exercice	**1 309 325**	1 086 870
Solde à la fin	**3 378 469**	2 229 872

La provision pour pertes est déduite des postes du bilan comme suit :

	1984	1983
	$	$
Prêts	**2 849 171**	1 732 578
Prêts échus et échéant en deçà d'un an	**449 781**	308 713
	3 298 952	2 041 291
Intérêts échus et courus sur dépôts à terme et sur prêts	**79 517**	188 581
	3 378 469	2 229 872

6. IMMOBILISATIONS

	1984			1983
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Mobilier	**67 769**	**18 455**	**49 314**	45 565
Equipement	**26 298**	**13 621**	**12 677**	8 936
Améliorations locatives	**41 164**	**17 232**	**23 932**	29 720
Oeuvres d'art	**5 914**	**- - -**	**5 914**	4 816
	141 145	**49 308**	**91 837**	89 037

7. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la Société font partie du domaine public et sont attribuées au ministre des Finances. En vertu de la Loi constitutive de la Société, le ministre des Finances est autorisé à payer à la Société, selon les conditions déterminées par le Gouvernement, sur le Fonds consolidé du revenu, le solde des actions non émises. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1984, 25 000 actions ont été émises et payées en argent pour une somme de 2 500 000 $.

8. SURPLUS D'APPORT

Le surplus d'apport est constitué de propriétés immobilières provenant de l'actionnaire de la Société, le Gouvernement du Québec, d'une valeur attribuée de 607 689 $.

9. FRAIS D'ADMINISTRATION

	1984 $	1983 $
Traitements et avantages sociaux	671 572	480 527
Honoraires des administrateurs	17 750	18 000
Honoraires professionnels	78 119	21 375
Voyage, représentation et congrès	35 129	33 244
Loyers	92 300	94 500
Taxes et assurances	9 124	7 133
Entretien et réparations	6 526	4 457
Papeterie et frais de bureau	27 845	23 416
Publicité et promotion	16 935	9 081
Frais de communication	10 156	9 635
Amortissement des immobilisations	17 729	14 189
Amortissement des frais de mise en oeuvre	17 606	17 604
Autres frais	3 611	8 132
	1 004 402	741 293

10. ENGAGEMENTS

Le solde des cngagements pour prêts de participations non encore déboursés au 31 mars 1984 s'élève à 4,9 millions $. A cette même date, la responsabilité de la Société concernant les garanties bancaires s'élevait à 90 000 $.

Skantskäques

Fonds reçus du ministre des Finances
AU 31 MARS 1984

Le capital autorisé est de 20 000 000$ divisé en 200 000 actions d'une valeur nominale de 100,00$ chacune.

Le capital versé à la Société par le ministre des Finances s'élève à 13 500 000$ au 31 mars 1984.

Voici le détail des versements reçus par exercice financier :

EXERCICE 1979-80 :	
1 août 1979	100 000$
27 novembre 1979	1 400 000$
	1 500 000$
EXERCICE 1980-81 :	
23 avril 1980	3 300 000$
18 février 1981	400 000$
	3 700 000$
EXERCICE 1981-82 :	
29 mai 1981	1 000 000$
18 août 1981	1 300 000$
24 novembre 1981	1 000 000$
	3 300 000$
EXERCICE 1982-83 :	
8 mars 1983	2 500 000$
	2 500 000$
EXERCICE 1983-84 :	
15 juillet 1983	500 000$
29 juillet 1983	500 000$
25 novembre 1983	1 000 000$
14 mars 1984	500 000$
	2 500 000$
TOTAL du capital-actions versé au 31 mars 1984	**13 500 000$**

Sommaire des autorisations
AU 31 MARS 1984

	1979-80 (11 mois)		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		TOTAL	
	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$
CAPITAL-ACTIONS			1	2	1	1	3	510 002	1	100 000	6	610 005
PRETS PARTICIPANTS									5	550 000	5	550 000
PRETS	12	1 778 610	25	3 075 000	47	4 472 154	57	7 563 301	53	9 499 907	194	26 388 972
GARANTIES DE PRETS	9	455 500	4	290 000	8	635 000	4	110 000	3	145 000	28	1 635 500
TOTAL	**21**	**2 234 110**	**30**	**3 365 002**	**56**	**5 107 155**	**64**	**8 183 303**	**62**	**10 294 907**	**233**	**29 184 477**

Autorisations par secteur

AU 31 MARS 1984

Industries culturelles

	1979-80 (11 mois)		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		TOTAL	
	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$
LIVRE	8	670 000	5	997 002	9	681 000	15	3 182 617	9	634 000	46	6 164 619
DISQUE	3	600 000	3	270 000	5	1 555 000	5	765 000	5	875 000	21	4 065 000
PRODUCTION AUDIOVISUELLE	2	453 610	2	400 000	6	426 750	10	916 000	11	1 266 000	31	3 462 360
ARTS D'INTERPRETATION	3	238 500	11	1 255 000	20	1 729 101	22	2 199 686	24	3 007 926	80	8 430 213
METIERS D'ART	4	147 000	7	283 000	16	715 304	7	342 000	2	226 981	36	1 714 285
ARTS VISUELS	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0
TOTAL (1)	20	2 109 110	28	3 205 002	56	5 107 155	59	7 405 303	51	6 009 907	214	23 836 477
PATRIMOINE (2)							1	450 000	–	0	1	450 000

Industries des communications

	1979-80 (11 mois)		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		TOTAL	
	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$	NOMBRE	$
RADIO							–	0	–	0	–	0
TELEVISION							–	0	1	3 000 000	1	3 000 000
CABLO-DISTRIBUTION							–	0	–	0	–	0
SERVICES INFORMATIQUES							1	250 000	10	1 285 000	1	1 535 000
TELE-COMMUNICATIONS							–	0	–	0	–	0
MASS MEDIAS ECRITS	1	125 000	2	160 000	–	0	3	78 000	–	0	6	363 000
TOTAL (3)	1	125 000	2	160 000	–	0	4	328 000	11	4 285 000	18	4 898 000
GRAND TOTAL (1 - 2 - 3)	**21**	**2 234 110**	**30**	**3 365 002**	**56**	**5 107 155**	**64**	**8 183 303**	**62**	**10 294 907**	**233**	**29 184 477**

Ratio: COUTS D'EXPLOITATION / AUTORISATIONS

	COUTS D'EXPLOITATION	AUTORISATIONS	%
1979-80 (11mois)	229 021$	2 234 110$	10,25
1980-81	418 211$	3 365 002$	12,43
1981-82	559 150$	5 107 155$	10,95
1982-83	723 689$	8 183 303$	8,84
1983-84	986 796$	10 299 969$	9,58

Analyse des prêts
AU 31 MARS 1984

	AUTORISATIONS		DEBOURSES		ENCAISSEMENTS (prêts partiellement remboursés)		ENCAISSEMENTS (prêts totalement remboursés)		COMPTES RADIES		PRETS EN DEFAUT		SOLDE DES PRETS ACTIFS	
		$		$		$		$		$		$		$
Livre	29	5 359 615	25	5 076 347	14	565 189	6	1 396 732		---	4	336 025	15	2 778 401
Disque	19	3 665 000	14	2 786 646	5	648 822	5	613 300		---	3	118 052	6	1 406 472
Production audiovisuelle	31	3 462 360	27	3 285 812	14	441 929	8	945 866		---	5	500 685	14	1 397 332
Arts d'interprétation	76	8 206 712	64	6 489 098	19	612 452	31	2 260 849		---	12	1 492 237	21	2 123 560
Métiers d'art	27	1 382 285	22	1 263 009	13	224 349	4	255 000	3	196 678	5	218 178	10	368 804
Arts visuels		---		---		---		---		---		---		---
Radio		---		---		---		---		---		---		---
Télévision	1	3 000 000		---		---		---		---		---		---
Câblo-distribution		---		---		---		---		---		---		---
Services informatiques	1	1 535 000	7	950 000	1	8 600		---		---	1	250 000	6	691 400
Télé-communications		---		---		---		---		---		---		---
Mass médias écrits	5	328 000	5	328 000	4	23 728	1	30 000		---		---	4	274 272
Patrimoine immobilier		---		---		---		---		---		---		---
TOTAL	**199**	**26 938 972**	**164**	**20 178 912**	**70**	**2 525 069**	**55**	**5 501 747**	**3**	**196 678**	**30**	**2 915 177**	**76**	**9 040 241**

Analyse des garanties de prêts

AU 31 MARS 1984

	AUTORISATIONS		ANNULATIONS		GARANTIES DE PRETS EMISES		TERMINEES		PORTIONS TERMINEES DES GARANTIES DE PRETS EN VIGUEUR	GARANTIES DE PRETS EN DEFAUT		SOLDE DES GARANTIES DE PRETS ACTIVES	
		$		$		$		$	$		$		$
Livre	14	745 000	5	210 000	8	505 000	3	180 000	...	1	25 000	4	300 000
Disque	2	400 000		...	2	400 000	2	400 000	...		...		...
Production audiovisuelle		...		...		...		...	...		...		...
Arts d'interprétation	2	123 500	1	103 500	1	20 000	1	20 000	...		...		...
Métiers d'art	9	332 000	3	77 000	4	195 000	2	55 000	...	2	140 000		...
Arts visuels		...		...		...		...	...		...		...
Radio		...		...		...		...	...		...		...
Télévision		...		...		...		...	...		...		...
Câblodistribution		...		...		...		...	...		...		...
Services informatiques		...		...		...		...	...		...		...
Télécommunications		...		...		...		...	...		...		...
Mass médias écrits	1	35 000		...	1	35 000	1	35 000	...		...		...
Patrimoine immobilier		...		...		...		...	...		...		...
TOTAL	**28**	**1 635 500**	**9**	**390 500**	**16**	**1 155 000**	**9**	**690 000**	...	**3**	**165 000**	**4**	**300 000**

Société de développement des industries
de la culture et des communications

801, rue Sherbrooke Est, 4e étage,
Montréal, Qué., H2L 1K7 Tél.: (514) 873-7768

POOR

QUALITY

ORIGINAL